PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France

Service : UDAP 94
Affaire suivie par : Ghislaine FINAZ
Tél : 01-43-65-25-34
Courriel : ghislaine.finaz@culture.gouv.fr

Référence: 2022/ 016/GF

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Monsieur le président de l'EPT GOSB
Bâtiment Askia
11 rue Henri Farman
BP748
94398 Orly aérogare cedex

Vincennes, le 06 mai 2022

Objet : Avis en tant que personne publique associée concernant la modification n°7 du PLU de Ivry-sur-Seine.

Vos réf : Votre courrier daté du 23 mars 2022 reçu à l'UDAP 94 le 29 mars 2022.
DTE / PU / ZA / NI / VB LRAR n° : 1A 186 688 760 59

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre courrier relatif à la modification n°7 du PLU de la commune de Ivry-sur-Seine.

Je n'ai pas d'objections particulières à faire sur les objectifs principaux de cette modification. Toutefois, quelques petites corrections seraient à apporter dans la rédaction du **règlement** :

P29 : Une coquille semble s'être glissée dans la dernière phrase.

P50 : Il serait souhaitable de permettre au barreaudage vertical des clôtures de dépasser de la ligne horizontale haute, en supprimant « *sans pique* » qui peut prêter à confusion.

P242 : En fin de page, la justification des clôtures en saut de loup n'est pas claire dans sa fin de phrase : « *exonérer leur installation par des ouvertures ponctuelles pour le passage de la petite faune* ».

P254 : La notion de monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire n'existe plus. La première phrase serait à corriger comme suit : Ivry-sur-Seine compte cinq monuments Inscrit Monument Historique (IMH).
Il faut rajouter l'ILN Casanova et la Tour Raspail.

Concernant le label Patrimoine XXe siècle, il a changé de nom, depuis la loi LCAP et en raison du passage au XXIe siècle. Nous parlerons dorénavant d'ACR (Architecture Contemporaine Remarquable).
Le bâtiment du Liégat doit être rajouté à la liste des ACR de la ville.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Ghislaine FINAZ
Architecte des Bâtiments de France
Adjointe à la cheffe de service du SMAP pôle 94